

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM au Comté de Frontenac pour l'élaboration d'un Plan intégré de développement durable de collectivités.

Le 3 août 2010, Comté de Frontenac (Ont.) — Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique) et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) au Comté de Frontenac. Le Comté a investi le financement de 38 500 \$ dans l'élaboration d'un Plan intégré de développement durable de collectivités (PIDDC), le premier de ce type en Ontario à englober un comté dans sa totalité.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont le Comté de Frontenac, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Le plan vise le développement durable de la collectivité rurale de grande étendue, composée d'un gouvernement régional et de quatre administrations municipales. Le plan s'attache à 13 sphères d'activité : l'aménagement du territoire; la protection des espaces naturels; le développement économique; le transport et les communications; les infrastructures et les activités municipales; l'eau; l'énergie; la gestion des déchets solides; les sports et les loisirs; les services de santé et les services sociaux; le logement; le renforcement des capacités et la gouvernance; et la culture et le patrimoine.

La participation des résidants et des groupes de personnes intéressées de la collectivité, incluant des représentants élus, des propriétaires d'entreprises et des groupes sociaux locaux, faisait partie du processus. Ces derniers ont assisté aux séances d'information et aux rassemblements collectifs, et ils ont participé aux groupes de travail et à l'élaboration du site Web interactif.

Ces groupes ont aidé à définir les résultats futurs désirés, les plans de mise en œuvre, les indicateurs de rendement et les processus de suivi et de production de rapports. Ils ont mis sur pied un ensemble de stratégies et de politiques pratiques qui soutiendront à long terme la santé et le bien-être des individus et de l'environnement.

« Le Comté de Frontenac est heureux de bénéficier du soutien du Fonds municipal vert pour réaliser son initiative de développement durable » a dit Gary Davison, président du conseil du comté de Frontenac.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Comté de Frontenac

Elizabeth Savill
Directrice générale
Comté de Frontenac
Tél. : 613-548-9400, poste 300
Courriel : esavill@frontenacounty.ca
www.frontenacounty.ca
www.directionsforourfuture.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-907-6399
Télé. : 613-244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/gmf

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-992-4447